



Urgent!!!!énorme probleme avec notre propriétaire

Par **morganeh22**, le **25/09/2009** à **01:45**

Bonjour,rnau mois de novembre 2008 nous avons emmenagez,mon compagnon et moi meme,dans un 3 pieces refait a neuf.rnNous l'avions visitez et tout nous semblait normal et aux normes.rnLe bail signé et la remise des clés effectuer, la propriétaire nous avait promis de finir les escalier(maison rénové).rnNous attendons encore toujours et nous ne sommes pas les seuls a se plaindre.rnLes marches sont sur le point de se casser et ayant un bebe de 2 mois nous redoutons une éventuelle chute.rnMais se n'est pas tout malheureusement.rnLe cadre de la porte du salon se décroche car il n'est pas fixé,la porte d'entrée bloque car le cadre est mal posé et cela avant que l'on emmenage et la propriétaire etait au courant de se probleme.rnLes fenetres et volets qui bloquent aussi,une très très mauvaise isolation phonique et thermique se qui amène a une consommation de gaz de chauffage énorme.rnIl y a des trous énormes dans les palliers donc chutes éventuelles.rnDes clous rouillés qui dépassent des murs et des poutres apparantes.rnEt en relisant mon bail,j'ai consatté que dans la case montant du loyer,la propriétaire a noté en lettre TROIS CENT QUATRE-VINGT DIX EUROS et en chiffre 590 EUROS.rnJe voulais savoir si c'est le montant en chiffre ou celui en lettre qui compte ou le plus bas ou le plus élevé.rnNous avons aussi a coté du batiment un parking privé pour nos voiture mais nous avons très souvent la mauvaise surprise de trouvé un vehicule n'appartenent pas a un des locataires a notre place de stationnement.rnAyant signaler le probleme a la propriétaire au mois de décembre 2008,nous constatons a notre grand regret que rien n'a été mis en place pour résoudre se probleme.rnNous aimerons savoir quel droit avons nous et qu'elles démarchent faut-il faire???

Merci d'avance

Par **jeetendra**, le **25/09/2009** à **09:02**

[fluo]ADIL du Haut Rhin[/fluo]rn1, rue Camille Schlumbergerrn68000 COLMARrnTel 03.89.21.75.35rnFax 03.89.23.61.91rn[fluo]ADIL du Haut Rhin[/fluo]rn28, rue des Franciscainrn68000 MULHOUSE rnTel 03.89.46.79.50rnFax 03.89.66.45.31rnBonjour, contactez sans tarder l'Association ADIL le plus proche de votre lieu d'habitation, voir les adresses ci-dessus, ils ont des permanences juridiques, ils vous aideront efficacement, courage à vous, bonne journée.